

## FORMALITES DE CREATION D'ENTREPRISES

### POUR LES PERSONNES MORALES

#### Formalités à accomplir :

1. REGISTRE DU COMMERCE ET DU CREDIT MOBILIER (RCCM);
2. DECLARATION D'EXISTENCE FISCALE ET NUMERO DE L'IDENTIFIANT FINANCIER UNIQUE (IFU);
3. NOTIFICATION EMPLOYEUR (CNSS).

#### LISTE UNIQUE DES PIECES REQUISES A FOURNIR AU CEFORE POUR L'ENSEMBLE DES FORMALITES

- 1 photocopie de la pièce d'identité ou du Passeport du ou des gérants et de l'un des associés ;
- **1 fiche de déclaration sur l'honneur dûment signée par le ou les gérants (formulaire disponible au CEFORE et sur le site de la MEBF : [www.me.bf](http://www.me.bf)) ;**
- 1 extrait de casier judiciaire (Bulletin N°3) de moins de 3 mois du ou des gérants. Les personnes ne pouvant pas établir leurs casiers judiciaires à Ouagadougou disposent de 75 jours pour l'apporter au CEFORE afin de compléter leur dossier;
- 1 exemplaire des statuts de la société;
- 1 exemplaire du Procès Verbal de l'assemblée générale constitutive;
- 1 exemplaire de la déclaration de souscription et de versement du capital (DSV) et/ou la déclaration de régularité et de conformité (DRC);
- L'un des documents suivants au nom de la société :  
1 Contrat de bail à usage commercial enregistré aux impôts, un titre foncier, un Permis Urbain d'Habiter, une attestation d'attribution de parcelle, une facture d'eau ou d'électricité ;
- 4 exemplaires du formulaire M0 ;
- 2 actes de dépôt au moins.
- **1 fiche de localisation visée par le service des impôts dont relève l'entreprise**

**1. Pour les étrangers, il convient d'adresser une demande d'autorisation d'exercer le commerce au Ministre en charge du commerce :**

**Cette demande comporte les éléments suivants : Une demande timbrée à 1 000 F, une copie des statuts de la société, une fiche de renseignement coûtant 1210F et timbrée à 20 000 F CFA.**

**2. La Maison de l'Entreprise vous offre gratuitement deux formations : une formation sur la création d'entreprise et une formation sur le management de la nouvelle entreprise. Par ailleurs elle vous donne des facilités d'ouverture de comptes bancaires dans ces locaux et aussi une annonce légale sur son site internet [www.me.bf](http://www.me.bf). Pour visualiser les annonces légales sur le site, allez à téléchargement et saisissez la dénomination sociale de votre entreprise.**

**Frais d'accomplissement des formalités de création de la société : 47 500 F CFA**

**Seuls les dossiers complets seront réceptionnés**

Date de mise en circulation : 01/10/2014